

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 12/12/2024**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 décembre, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 05/12/2024.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Elodie CAMIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN

Étaient excusés et représentés :

Bruno TOUPET ayant donné pouvoir à Laurence CLÉMENCEAU
Audrey VIDAL-BLANCHARD ayant donné pouvoir à Patrice CHOIMET
Isabelle CIVEL ayant donné pouvoir à Agnès PARAGOT
Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER

Secrétaire de séance : Pierre NOBLET

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DÉCEMBRE 2024**

FINANCES

Tarifs municipaux 2025 : Culture – Sport – Salles municipales

Aurélie ARQUIER expose :

La délibération présentant les tarifs applicables aux différents services municipaux peut évoluer de manière ponctuelle ou de manière globale selon les dispositions prises par l'assemblée délibérante.

Le Conseil municipal est invité à voter les tarifs municipaux pour les services culturels, sportifs et de locations de salles ou d'espaces applicables au 1^{er} janvier 2025, tels que présentés ci-après.

Il est précisé que l'ensemble des salles et espaces culturels ou sportifs est intégré dans cette délibération pour les raisons suivantes :

- La mise à disposition des salles à des associations doit être valorisée comme une subvention en nature. Ainsi, même si elles sont exonérées, une valeur doit être calculée lors de la mise à disposition ;
- Toutes les salles ou espaces sont potentiellement louables par un particulier ou une entreprise.

INSCRIPTION À LA BIBLIOTHÈQUE	
Enfant de moins de 14 ans	Gratuit
Enfant de 14 ans et plus / Adulte	Gratuit
Pénalité en cas de retard de retour	20 € pour 1 à 5 documents
	30€ par document supplémentaire
Pénalité en cas de perte	Remplacement à l'identique

OBJETS PUBLICITAIRES	
Verre à vin nouveau logo LHF	24 € la boîte de 6
Sac en coton nouveau logo LHF	6 €
Gourde nouveau logo LHF	9 €
Sac en nylon ancien logo LHF	4 €

SALLES ET ESPACES SPORTIFS						
	Semaine (lundi au vendredi 12h)			Week-end (vendredi 12h au dimanche minuit)		
	Tarif horaire	Forfait 1/2 journée (5h)	Forfait journée (+ 5h)	Tarif horaires	Forfait 1/2 journée (5h)	Forfait journée (+ 5h)
Camélias (grande)	30	100	200	35	150	250
Camélias bis (petite)	30	100	200	35	150	250
Genêts	30	100	200	35	150	250
Gymnase Sévria Bar	30	100	200	35	150	250
Gymnase des Ajoncs Bar	30	100	200	35	150	250
Moulin des Landes total	sans objet	200	400	55	300	500
Espace Sévria	Semaine (lundi au vendredi 12h)			Week-end (vendredi 12h au dimanche minuit)		
	Tarif horaire	Forfait 1/2 journée (5h)	Forfait journée (+ 5h)	Tarif horaires	Forfait 1/2 journée (5h)	Forfait journée (+ 5h)
Salle de la Fouace et salle du Guillaret (<i>écran, vidéo, projecteur, sono inclus</i>)	Sans objet	260	520	Sans objet	300	550
Cuisine en complément	Sans objet	300		Sans objet	300	
Forfait mise en configuration « spectacle » (<i>lumières, gradins et loge</i>)	Sans objet	125			125	
Salle du Guillaret seule	Sans objet	130	200	Sans objet	150	220

SALLES ET ESPACES SPORTIFS (suite)			
	Semaine et week-end		
	Tarif horaire	Forfait 1/2 journée (5h)	Forfait journée (+ 5h)
Jardin des Artistes (Rdc)	20	80	180
Jardin des Artistes (étage - grande)	20	80	180
Jardin des Artistes (étage - petite)	20	80	160
Salle bleue – école Charles Gifard	20	sans objet	sans objet
Salle motricité - école Petit Prince	20	sans objet	sans objet
Gymnase Sévria	20	80	180
Gymnase des Ajoncs	20	80	180
Dojo	20	80	180
Bruyères	20	80	180
Moulin des Landes Terrain d'honneur foot	20	80	180
Moulin des Landes Terrain d'entrainement foot	20	80	180
Moulin des Landes Terrain tir à l'arc	20	80	180

Les terrains de pétanque, de tennis et du multisport du Moulin des Landes sont en accès libre.

Les tarifs pour les demandeurs non-hayonnais (associations, particuliers et entreprises) seront majorés de 30 %. Un justificatif d'adresse pourra être demandé.

Une pénalité de 1 000 € pourra être demandée en cas de non-respect de la convention de réservation.

VU l'avis de la commission Animation et vie associative du 12/11/2024.

VU l'avis de la commission Finances du 26/11/2024.

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE la mise à jour des tarifs municipaux 2025 pour les services culturels et sportifs tels qu'exposés

PRÉCISE que toutes les salles sont mises à disposition gratuitement à toutes les associations hayonnaises qui concourent à la satisfaction de l'intérêt général, sauf l'Espace Sévria qui est mis à disposition selon les modalités suivantes :

- Gratuité une fois par an, pour l'une des conditions suivantes :
 - un week-end,
 - deux jours consécutifs en semaine,
 - deux jours non-consécutifs en semaine.
- Tarif préférentiel (- 50 %) pour tout besoin supplémentaire.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 5

La Haye-Fouassière, le 12/12/2024

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Pierre NOBLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Pierre NOBLET", is written over a horizontal line.